

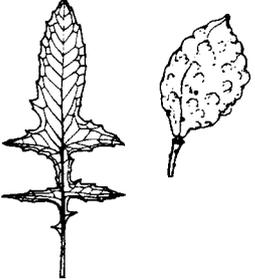
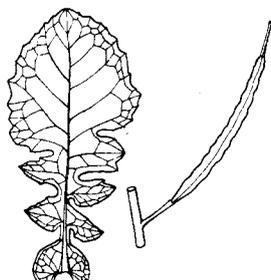
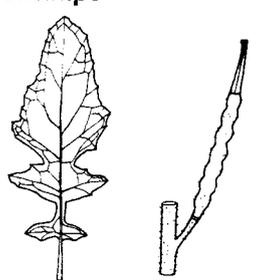
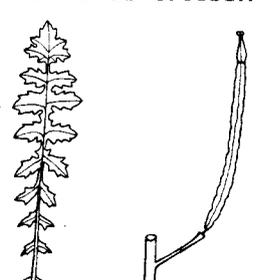
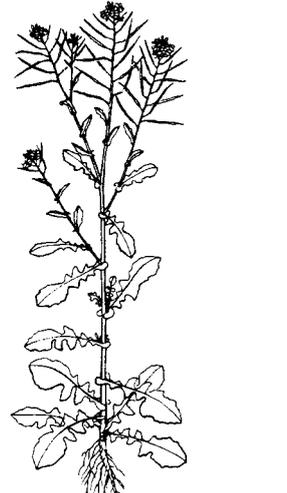
Colza ou Moutarde?

Au cours de l'été, vous avez certainement et fréquemment remarqué de belles et hautes plantes spontanées, aux lumineuses inflorescences composées de nombreuses petites fleurs jaunes à 4 pétales et vous avez peut-être pensé qu'il s'agissait de Colza ou de Moutarde.

Eh bien non, ces plantes n'étaient probablement pas du Colza ni de la Moutarde retournés à l'état "sauvage", le premier étant assez rare et généralement le long des voies CFF et la seconde, un peu plus présente au bord des chemins et dans les décombres. En fait, il s'agissait certainement du Bunias, toujours plus fréquent d'année en année, surtout sur les berges de la Thièle, en amont du pont du Midi, et à proximité des cultures dont il apprécie les terres remuées.

Ces trois espèces végétales, auxquelles on peut également ajouter la Fausse roquette, présente par exemple sur les berges du Canal oriental à la rue des Pêcheurs, font partie de la bien connue famille des Crucifères, famille qui maintenant est dénommée Brassicacée, ceci pour des raisons évoquées en fin d'article.

Mais revenons à nos 4 Crucifères pour en observer les feuilles et les fruits, des critères de détermination très efficaces, au contraire des inflorescences toutes assez semblables par leur forme et leur couleur jaune plus ou moins intense.

Bunias d'Orient	Colza	Moutarde des champs	Fausse roquette à feuilles de cresson
			
<p>hauteur : 30-120 cm feuilles : jusqu'à 40 cm, vert foncé, profondément découpées, à lobe terminal trilobé fruits : silicules ovoïdes, couvertes de petites verrues</p>	<p>hauteur : 60-120 cm feuilles : glauques, pruineuses, en cœur à la base, embrassantes, à grand lobe terminal fruits : grandes siliques (5-9 cm), contenant de 20 à 40 graines</p>	<p>hauteur : 20-80 cm feuilles : plus ou moins découpées, souvent recouvertes de poils raides, les inf. lyrées, les sup. irrégulièrement sinuées-dentées fruits : siliques longues de 2,5-4 cm, bosselées, à long bec (10-15 mm)</p>	<p>hauteur : 30-80 cm feuilles : pennatiséquées, à 5-10 lobes étroits de chaque côté fruits : siliques longues de 3-4 cm, souvent arquées en dedans, à petit bec (3-6 mm) peu distinct</p>
			

Maintenant que vous pouvez certainement les reconnaître plus ou moins facilement, voici quelques renseignements et précisions au sujet de ces 4 plantes :

le Bunias d'Orient ou Roquette d'Orient (*Bunias orientalis* L.)

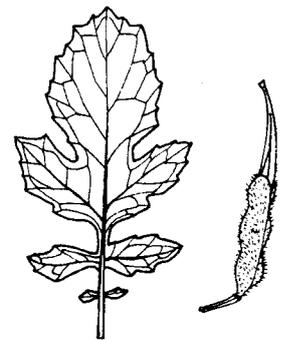
Originnaire de l'Europe orientale et de l'Asie occidentale, cette Roquette a été jadis cultivée comme plante fourragère; naturalisée, elle est actuellement en forte expansion et on peut fréquemment l'observer, surtout à basse et moyenne altitude, sur les talus, en bordure des champs et cultures, dans les décombres. C'est une belle plante qui charme par le beau contraste entre son feuillage vert foncé et ses inflorescences jaune vif et se distingue également par la forme de ses fruits, unique dans notre flore. Un développement trop intensif pourrait, dans certains cas, présenter un danger d'implantation au détriment la flore locale plus modeste.

le Colza (*Brassica napus* L.)

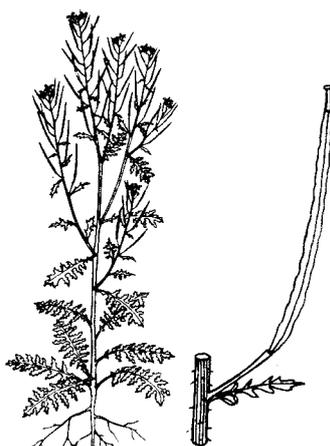
Le nom latin désigne aussi bien le Colza que le Navet; aussi, pour éviter toute confusion, les botanistes ont créé deux variétés bien distinctes : la variété *oleracea* pour le Colza et la variété *esculenta* pour le Navet. Avec ses graines fortement oléagineuses (jusqu'à 50%), le Colza est surtout cultivé pour la production d'huile et accessoirement de tourteau. Il est curieux de constater que Gaston Bonnier, dans sa Flore complète illustrée (1911-1934), précisait que cette huile était employée entre autres pour l'éclairage, la fabrication de savon mou, le foulage des étoffes, mais ne mentionnait pas son usage alimentaire, un usage de plus en plus fréquent actuellement étant donné sa richesse en acides gras essentiels et en oméga 3 (mais ne jamais la chauffer, même modérément!); quant au résidu de la fabrication d'huile, connu sous le nom de "tourteau de Colza", il est utilisé comme engrais ou comme aliment pour les bestiaux. Enfin, les jeunes feuilles et les cymes avant la floraison peuvent être consommées en légume. Bien qu'abondamment cultivé, le Colza n'est qu'assez rarement subspontané et généralement à proximité des gares, le long des voies ferrées.

la Moutarde des champs ou Sénévé (*Sinapis arvensis* L.)

Fréquente à l'état "sauvage" au bord des chemins, des champs, dans les décombres et les endroits incultes, la Moutarde est aussi cultivée comme "engrais vert" après les moissons, mais de moins en moins souvent depuis l'apparition de la Phacélie (*Phacelia tanacetifolia* Benth., famille des Boraginacées), une plante originaire de l'Amérique du Nord également cultivée pour ses qualités mellifères. Quant à la moutarde de table, elle est fournie par les graines de la Moutarde blanche (*Sinapis alba* L.) qui se différencie par ses fleurs jaune pâle et ses fruits à très long bec (10-25 mm) et à 3-8 graines (fleurs jaune soufre et 8-13 graines chez la Moutarde des champs) et la Moutarde noire (*Brassica nigra* Koch) aux fruits mûrs appliqués contre la tige et aux graines noires.



Moutarde blanche



Fausse roquette
de France

la Fausse roquette à feuilles de cresson

(*Erucastrum nasturtiifolium* (Poiret) O.Schulz)

Cette Crucifère n'est pas cultivée mais se rencontre assez fréquemment dans les lieux graveleux et les décombres, au bord des chemins et sur les talus. Une autre espèce de Fausse roquette est également présente sur le territoire communal: il s'agit de la Fausse roquette de France (*Erucastrum gallicum* (Willd.) O.Schultz); c'est une plante moins vigoureuse que la précédente et qui s'en distingue par ses fleurs jaune pâle et surtout par la présence de petites feuilles (bractées) à la base des pédicelles floraux inférieurs. Assez rare et confinée à l'étage collinéen, cette Roquette est considérée potentiellement menacée en Suisse.

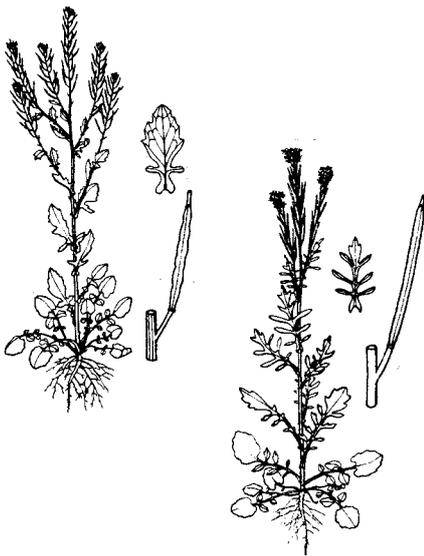
En parcourant la ville et ses proches alentours, vous avez peut-être remarqué d'autres Crucifères à fleurs jaunes que celles décrites précédemment. Actuellement, j'en ai recensé 9 espèces, un chiffre toujours sujet à fluctuation, soit par la disparition d'anciennes observations, soit par la découverte ou l'apparition de nouvelles plantes, comme par exemple la Roquette sauvage ou *Diplotaxis* à feuilles étroites (*Diplotaxis tenuifolia* (L.)DC.) qui, fréquente en Valais, s'échappe rarement des jardins où elle est parfois cultivée et ceci malgré son odeur peu agréable qui lui a valu le nom vulgaire d'Herbe-puante. Cependant, sa rareté et sa fugacité à l'état spontané ne lui permettent pas encore d'acquérir le statut de plante subspontanée dans notre région.

Pour vous permettre de reconnaître les 9 espèces en question, voici leur portrait et quelques particularités, surtout des fruits qui sont souvent très utiles pour la détermination des Crucifères, ainsi que les endroits où je les ai encore observées en 2003 :

Barbarée vulgaire, Herbe de Sainte-Barbe

(*Barbarea vulgaris* R.Br.)

Cette plante qui peut atteindre parfois 90 cm de hauteur apprécie les lieux plus ou moins humides, comme le rivage du lac entre la Thièle et le Canal oriental; on la reconnaît à son feuillage d'un beau vert luisant avec des feuilles inférieures très découpées (2-4 paires de folioles latéraux et un grand lobe terminal) et des feuilles supérieures généralement indivises, et à ses siliques longues de 1,5 à 2,5 cm.

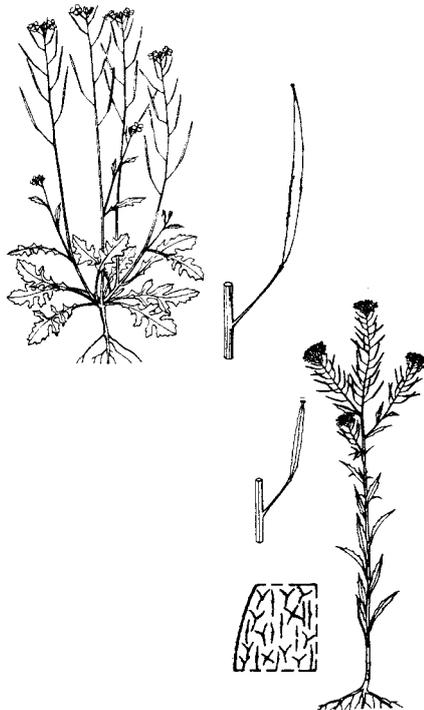


Barbarée intermédiaire (*Barbarea intermedia* Boreau)

Elle diffère de la précédente par ses feuilles qui sont toutes pennatiséquées et ses siliques longues de 1,5 à 4 cm. Moins attirée par l'humidité, on peut la rencontrer dans les décombres, au bord des chemins et des voies ferrées; la seule station (env. 10 plantes) observée à Yverdon se trouve sur la digue en escaliers du port des Iris.

Diplotaxis des murailles (*Diplotaxis muralis* (L.)DC.)

Le curieux nom de ce genre provient du grec "diploos", double, et "taxis", rang, ses graines étant disposées sur 2 rangs. Cette petite plante (15-40 cm) n'est généralement feuillée que dans le tiers inférieur et souvent avec des feuilles en rosette; malgré son nom, je ne l'ai jamais observée sur les murs mais dans des platebandes et des pelouses (dans 6 secteurs : rue St-Georges, ancienne usine Hermès, talus du canal Oriental, etc.) et paraît en expansion depuis 2 ou 3 ans, peut-être à cause du réchauffement climatique puisque le Nouveau Binz l'indique comme fréquente dans les contrées chaudes.



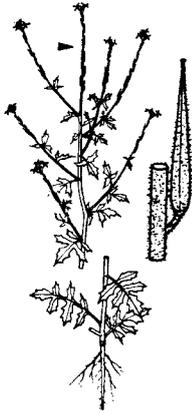
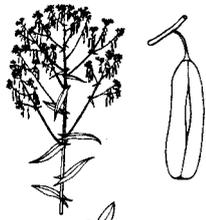
Erysimum ou Vêlar fausse giroflée

(*Erysimum cheiranthoides* L.)

Champs, décombres et rives sont les biotopes préférés de cette Crucifères dont j'en ai découvert une dizaine d'exemplaires dans l'enrochement de la rive du lac, entre Thièle et canal Oriental, côté Thièle. Sa tige est souvent rameuse, surtout dans sa partie supérieure et ses feuilles lancéolées, entières ou sinuées-dentées, ont des poils appliqués à 2-4 branches.

Pastel des teinturiers (*Isatis tinctoria* L.)

Les 4 ou 5 plantes de Pastel qui poussent régulièrement depuis 1998 à proximité du hanger Graber, aux Champs-Lovats, peut-être en provenance du Mont de Chamblon où il est assez fréquent sur le versant est, ne passent pas inaperçues : grande



taille (jusqu'à 120 cm), feuillage glauque décoratif, imposant bouquet de fleurs jaunes et nombreux fruits pendants, noirs à maturité. D'origine orientale et cultivé jadis pour obtenir une teinture bleue à partir des feuilles fermentées, le Pastel est une espèce xérophile maintenant bien naturalisée dans les décombres, les vignes et les prés steppiques du Valais d'où il émigre parfois pour coloniser d'autres régions qui lui sont climatiquement favorables, comme par exemple le pied du Jura.

Sisymbre officinal, Grand Vêlar

(*Sisymbrium officinale* (L.) Scopoli)

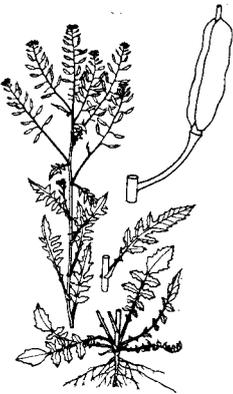
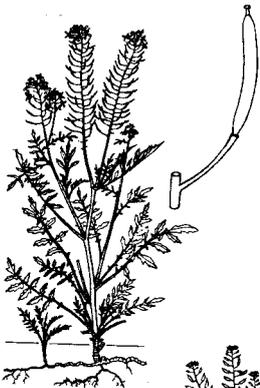
L'Herbe-aux-chantres (30-60 cm), ainsi nommée pour son utilisation contre l'enrouement, l'extinction de voix, les inflammations du larynx, etc., n'est pas très spectaculaire et se remarque surtout par ses rameaux divariqués et ses siliques appliquées contre les axes floraux; quant à ses petites fleurs, elles passent presque inaperçues. Sa silhouette caractéristique se remarque assez facilement un peu partout en bordure des chemins et des talus, dans les décombres et les terrains vagues.

Pour terminer cette revue des Crucifères à fleurs jaunes d'Yverdon-les-Bains, voici 3 espèces qui appartiennent au genre Cresson (*Rorippa* ou *Roripa*, des mots latins *ros*, rosée, et *ripa*, rive, soit des plantes des endroits humides). Toutes les 3 ont des feuilles pennatiséquées assez semblables, ce qui fait qu'elles ne constituent pas un caractère d'identification très fiable, cela d'autant plus que ces espèces ont une fâcheuse tendance à s'hybrider. Aussi, une fois encore en ce qui concerne les Crucifères, se sont les fruits qui nous confirmeront les noms des espèces en cas de doute.

Cresson des forêts, Cresson sauvage

(*Rorippa sylvestris* (L.) Besser)

L'épithète *sylvestris* n'est pas très révélateur de l'espèce, car on rencontre ce Cresson presque uniquement dans les fossés et les champs, comme par exemple à l'avenue Kiener où il est parfois abondant en bordure des cultures. Les siliques sont longues de 6-18 mm, non bosselées, souvent arquées au sommet, insensiblement rétrécies au sommet en style assez épais (visible surtout chez les jeunes fruits) et portées par un pédicelle plus ou moins dressé atteignant tout au plus la même longueur que la silique.



Cresson des marais (*Rorippa palustris* (L.) Besser)

Chez cette espèce, les siliques sont caractéristiques et permettent à elles seules sa détermination; courtes et épaisses (5-12 mm x 2-3 mm), elles sont nettement bosselées, avec un pédicelle de même longueur. Plus hygrophile, on rencontre souvent ce Cresson sur les rivages et les terrains assez humides; en 2003, il était bien présent entre la Thièle et le Mujon, à proximité du camping Expo.02, sur un terrain qui a été par la suite totalement remanié.

Cresson douteux, Cresson couché

(*Rorippa x anceps* (Walhenberg) Reichenbach)

Comme la présence d'un "x" l'indique, il s'agit là d'un hybride entre *Rorippa amphibia* et *Rorippa sylvestris*. Ses siliques courtes (4-7 mm) et de forme assez ovale sont proches des silicules; au sommet d'un pédicelle étalé 1-1,5 fois plus long, elles ne sont pas bosselées et se terminent brusquement (surtout à l'état jeune) par un style grêle nettement distinct. C'est en bordure des roselières de Clendy, à proximité de la plage ou du chemin qui, le long de la route d'Yvonand, pénètre dans la Grande Cariçaie, que ce dernier Cresson yverdonnois se rencontre le plus fréquemment.

